

François CALVET appelle l'attention de Madame la Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, sur la non répercussion réelle des baisses successives des taux directeurs par les banques dans les prêts qu'elles consentent aux entreprises et aux particuliers.

La baisse prévue par Jean-Claude TRICHET fait ressortir le taux de la BCE à 1,5% (taux le plus bas depuis des décennies) alors même que les prêts immobiliers oscillent entre 4,5% et 5% sur 15 ans (taux identiques juste avant la crise).

L'intervention directrice de l'Etat est un outil nécessaire et fondamental pour supporter au moins mal la crise qui perdure.

Il lui demande donc si le Gouvernement peut décider rapidement d'un taux maximum fixé par le ministère de tutelle aux banques, afin de relancer l'ouverture au crédit et ainsi la confiance des consommateurs.